

Conditions Générales de vente - 15prod.ch - Version: Octobre 2022

Les conditions générales de ventes ci-après énumérées régissent l'ensemble des interactions commerciales réalisées par ou sous la responsabilité de 15prod.ch sàrl (ci-après « 15prod.ch ») pour le compte de ses clients ou relations assimilées (ci-après dénommés « clients »).

En confiant un mandat commercial à 15prod.ch, par voie de confirmation électronique ou par voie écrite, le signataire du bon de commande ou le donneur d'ordre, certifie avoir pris connaissance, compris en totalité et accepter sans réserve les dispositions ci-après:

Activités et services liés à la photographie et à la vidéo:

1 - Les présentes conditions générales s'appliquent à tous les mandats, commandes, offres, livraisons et prestations réalisées par ou sous la responsabilité de 15prod.ch Sàrl.

2 - Les présentes conditions générales président à toutes autres dispositions, sous réserve d'un accord spécial convenu avec le client et accepté officiellement sous la forme écrite et signée par l'un des représentants de 15prod.ch.

3 - Les conditions générales sont réputées comprises et acceptées en leur totalité avec la réception de l'offre de service contresignée par le client, ou avec la réception de la livraison, ou de la prestation de la société par le client.

4 - Le client reconnaît que les films livrés par 15prod.ch sont des œuvres protégées par le droit d'auteur au sens de la LDA (Loi fédérale du 9 octobre 1992 sur le droit d'auteur). Le client à le droit d'exploitation des images dans la limite d'une utilisation interne à l'organisation ou privée dans la limite du cercle familial, comprenant les utilisations explicitement convenues au préalable ou raisonnablement acceptable. Les rushes vidéos et les projets ne sont jamais transmis aux clients sauf dispositions spéciales convenue avec le client.

5 - 15prod.ch est en droit de faire mention des travaux réalisés sur son propre site web ou sur d'autres supports destinés à refléter les travaux mandatés par sa clientèle. Sauf dispositions spéciales convenue avec le client (Brevet - Secret des affaires).

6 - Les mandats vidéos sont réalisés par notre personnel, qualifié et expérimenté. Les employés de 15prod.ch se présentent sur le lieu convenu du mandat prêts, entièrement dévolus à la tâche et parfaitement équipés de matériel adapté au mandat.

7 - L'ensemble du matériel de capture est fourni par 15prod.ch , à certaines occasions il peut être facturé des frais de consommables, en particulier lorsque les dits consommables sont remis aux clients à l'issue du mandat.

8 - Le matériel employé est composé exclusivement de matériel professionnel de qualité. Le matériel est entretenu avec soin et il est réputé complet et en parfait état de fonctionnement lors des mandats.

9 - 15prod.ch assure le matériel employé de manière adéquate pour toutes les utilisations usuelles de ce dernier. En cas de casse, perte ou vol dû à un soin inadéquat du client, des ses employés, des invités ou des circonstances d'utilisation ou d'entreposage, 15prod.ch est en droit de demander une participation aux franchises d'assurances, voir à la réparation ou au remplacement des objets détériorés en cas de désistement des assurances. Tous les frais inhérents sont justifiés par des factures ad-hoc.

10 - L'ensemble des services et produits proposés au client sont explicitement détaillés dans l'offre ou la demande de prestation à l'exclusion de toutes autres communications à ce propos. Les honoraires s'entendent sans frais de déplacement, frais d'hébergement ou autres dépenses supplémentaires sauf si celles-ci sont spécifiquement mentionnées dans l'offre ou la demande de prestation.

11 - Il est porté à l'attention du client que les devis réalisés par 15prod.ch comportent une date d'échéance. A l'expiration de la date d'échéance, il appartient à 15prod.ch de faire une nouvelle proposition de devis au client. Les conditions, y compris les tarifs, peuvent éventuellement être différents du montant du devis initial.

12 - Lorsque les services d'acteurs, maquilleurs, habilleurs, assistants et autres corps de métiers apparentés sont demandés, ces prestations sont facturées en sus des prestations normales ou stipulé dans l'offre.

13 - Chaque utilisation ou reproduction du matériel vidéo réalisé par 15prod.ch doit en tous les cas s'accompagner du nom de l'auteur sous la forme « 15prod.ch » dans le générique de fin ou dans la partie réservée aux crédits ainsi que sur la pochette ou livret d'une impression papier (DVD-Blu-ray-CD).

14 - Le client assume la responsabilité des devoirs découlant du respect du droit à l'image des sujets présents et assure à 15prod.ch, avoir les autorisations nécessaires pour filmer les dites personnes, œuvres ou biens. Le client est lui-même responsable d'obtenir les autorisations, droits, concessions ou licences nécessaires à l'exploitation réglementaires des objets loués par 15prod.ch.
Les frais y relatifs seront à la charge du client.

15 - 15prod.ch ne peut être tenu pour responsable des utilisations litigieuses ou illégales résultant d'une utilisation non-autorisée des images produites.

16 - Après validation de l'offre, la date du mandat est réputée non-modifiable. Si le client souhaite modifier la date du mandat après la validation, cette modification ne pourrait intervenir qu'après accord de 15prod.ch et selon la disponibilité à la nouvelle date. Si aucun accord n'est trouvé le client peut alors demander l'annulation de la commande suivant les modalités en cas d'annulation.

17 - En cas d'annulation pour cas de forces majeures d'un mandat (Maladie, météo) les modalités de facturation s'applique comme tel :

Facturation de 30% du montant 30 jours avant la date prévue.

Facturation de 50% du montant 7 jours avant la date prévue.

Facturation de 80% du montant 48 heures avant la date prévue.

18 - En cas d'annulation sans excuses valables d'un mandat (voir point 17), les modalités de facturation s'applique comme tel :

Facturation de 50% du montant dès la confirmation orale ou écrite du mandat.

Facturation de 70% du montant 30 jours avant la date prévue.

Facturation de 100% du montant 48 heures avant la date prévue.

19 - En cas de force majeure, mais seulement après avoir épuisé tous les autres moyens d'assurer ses obligations, 15prod.ch peut annuler le mandat prévu, en avertissant le client. Toutes les sommes déjà versées par le client lui seront intégralement remboursées.

20 - Conditions de paiement: un acompte de 50% du montant devisé est versé à la signature du bon de commande, pour réservation formelle. Le solde restant est versé à la livraison. Si le délai entre la réservation et la prestation est trop court, 15prod.ch se réserve le droit de facturer l'ensemble des honoraires en une fois.

21 - Le paiement peut être réalisé par virement bancaire uniquement.

- Sauf indication contraire faite par écrit, la facture adressée au client pour les prestations fournies par 15prod.ch sera établie sur la base de l'offre.

- Sauf indication contraire, les factures de 15prod.ch sont à payer dès réception et sans déduction/ réduction. Le paiement est à effectuer en francs suisses, sauf convention contraire faite par écrit. En cas d'arrondissement impronptu par le client, la montant manquant sera exigé avec des frais de dossier s'élevant à 50.-

- En cas de retard de paiement, le client est sujet à un intérêt de 5 % par année civile. De plus, des frais de dossier s'élevant à 50.- seront facturés.

- Le Comité d'Organisation (CO) demeure solidaire. Si la société déficitaire ne peut assumer les montants dû à 15prod.ch, la responsabilité des membres du CO sera engagé et les factures seront adressées directement à ces derniers.

22 - Lorsque le paiement est effectué par virement bancaire, les frais de banque sont pris en charge par le client de sorte à ce que 15prod.ch perçoive l'ensemble du montant facturé. Si le montant perçu ne correspond pas au montant initial facturé, 15prod.ch procède à l'établissement d'une nouvelle facture complétant le solde dû.

23 - Si une ou plusieurs stipulations de la présente convention sont tenues pour non valides ou déclarées comme telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur portée. Les deux parties conviennent alors de remplacer la clause déclarée nulle et non valide par une clause qui se rapprochera le plus de l'esprit et du contenu de la clause initialement arrêtée.

24 - Le client est tenu de vérifier le matériel de location de 15prod.ch immédiatement après réception. La demande de réparation de défauts doit être immédiatement communiquée à 15prod.ch par écrit (e-mail). Dans le cas contraire, le droit à la réparation de défauts expire et la responsabilité du client est engagée. Des éventuels travaux de réparation ou d'entretien de la chose louée, lors de la durée de location ne peuvent être effectués que par 15prod.ch ou par une personne désignée par 15prod.ch. Des réparations avant ou après le retour du matériel loué seront effectuées aux frais du client si elles s'avèrent nécessaires pour des raisons d'usure excessive de la part du client.

25 - Le droit suisse prévaut en cas de litige, y compris lors d'une utilisation à l'étranger. Le for juridique et le lieu d'exécution sont les Tribunaux compétents de l'Etat de Fribourg, Suisse.